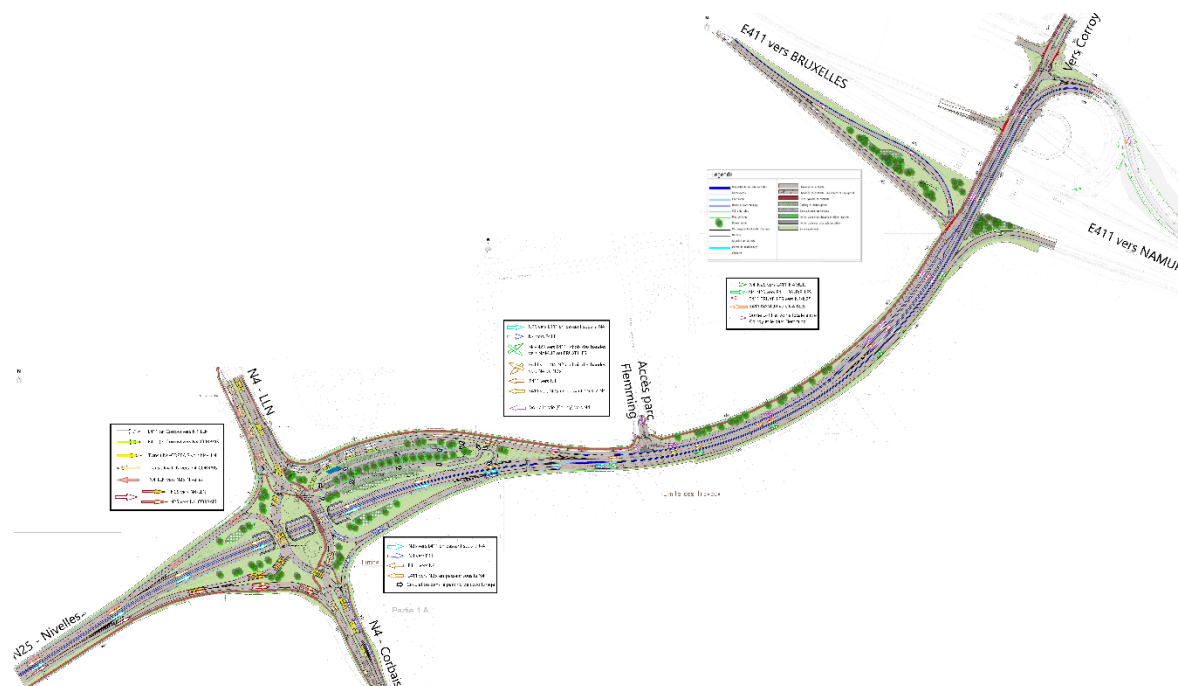


COMMUNIQUE DE PRESSE

Aménagement du carrefour N4-N25-E411/A4 de Mont-Saint-Guibert : Réalisation d'un échangeur en diamant

29 août 2023

A Mont-Saint-Guibert, un chantier visant à réaménager complètement le carrefour formé par la N4-N25-E411/A4 afin d'y fluidifier et d'y sécuriser la circulation, débutera en ce mois de septembre. Le premier « échangeur en diamant » de Wallonie y verra la jour d'ici le printemps 2026. Pendant les travaux, des mesures permettront d'assurer une mobilité optimale. Ce projet intègre également les modes actifs et un parking de covoiturage.



HISTORIQUE ET CONSTATS



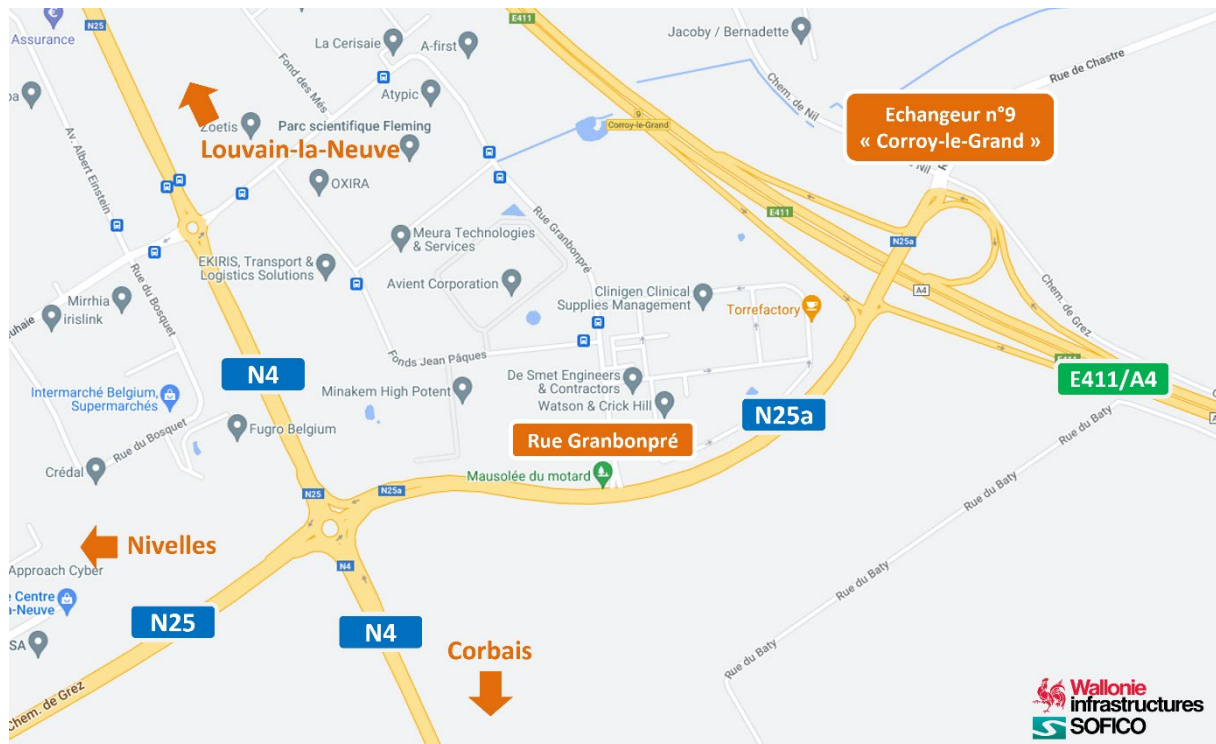
Vue de 1971



Vue de 1994

Dans les années 80, un axe ouest-est, permettant de connecter Nivelles à Corroy-le-Grand est construit perpendiculairement à la N4, qui relie Louvain-La-Neuve à Corbaix. Un carrefour est donc créé, en marge de l'autoroute E411/A4 et de son échangeur n°9 « Corroy-le-Grand », régulé à l'époque par des feux de signalisation.

Dans les années 90, à la suite de l'évolution du trafic, ces feux seront remplacés par un giratoire. Le scénario d'une trémie est déjà évoqué à l'époque mais non concrétisé.



On constate que la hiérarchisation du réseau s'avère peu claire, puisqu'on y rencontre autoroute, nationales, accès au Parc scientifique et voiries communales.

Actuellement, aux heures de pointe, on observe une **saturation du trafic au niveau du carrefour N4-N25-E411/A4**, ce qui engendre des **remontées de file** sur tous les axes et régulièrement, sur l'autoroute elle-même.

A l'heure de pointe, sur les 1500 usagers arrivant au carrefour N4-N25 depuis l'autoroute, la moitié souhaite rejoindre la N25 vers Nivelles.

Dans le sens contraire, sur les 2400 usagers venant de Nivelles, la moitié souhaite rejoindre l'autoroute.

En résumé, sur l'axe est-ouest, la moitié des usagers arrivant au carrefour veut effectuer un « tout droit ».

D'après les calculs, la réalisation d'un passage inférieur pour permettre ce mouvement devrait capter entre 1200 et 1400 véhicules par heure de pointe dans chaque sens. Ce chiffre intègre des usagers empruntant actuellement de itinéraires alternatifs.

Certains mouvements doivent être **sécurisés** (sortie du Parc scientifique - Zone Fleming, vire-à-gauche en sortant de l'autoroute vers Corroy, traversées cyclables...).

Enfin, un **tronçon cyclable est manquant** au niveau de la N25a.

OBJECTIFS

Le projet vise à mieux **hiérarchiser** le réseau.

Il **améliorera la fluidité du trafic** dans cette zone notamment en **réorganisant les flux de circulation** et en créant des **connexions directes** entre les bretelles de l'autoroute et la N25/Nivelles.

Supprimer des croisements sera également bénéfique pour la **sécurité routière**, ce qui évitera également des remontées de files sur l'E411/A4.

Ce projet soulagera également les **échangeurs voisins** et contribuera à une mobilité plus fluide sur **l'ensemble du Brabant wallon**.

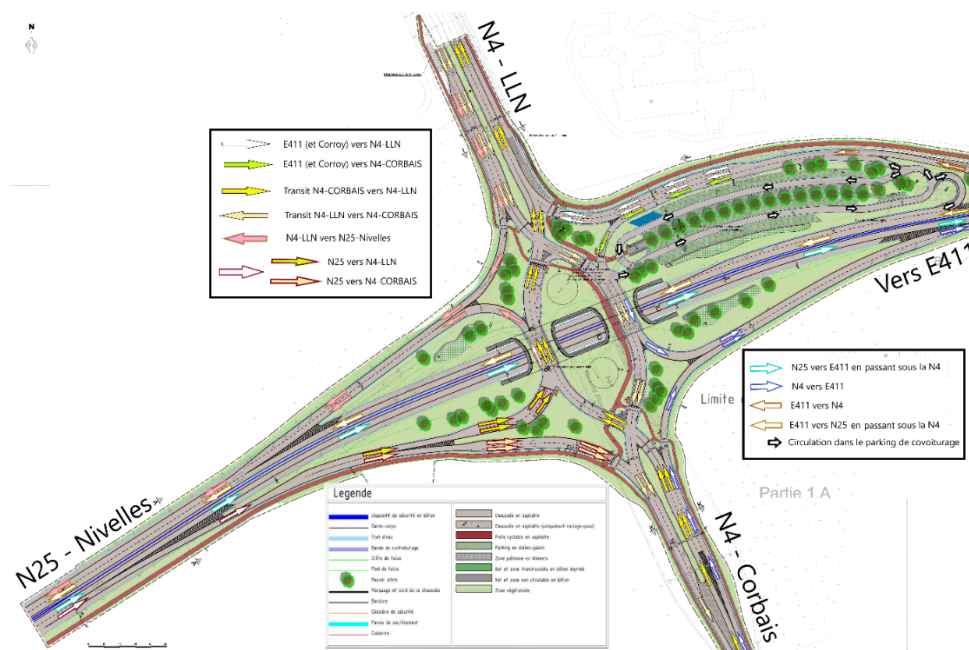
Au regard du développement économique dans ce secteur, un aménagement conséquent était nécessaire, tout en tenant compte de la sécurité des **modes actifs** et en permettant le **covoiturage**.

REALISATIONS

Il est ainsi prévu de réaménager complètement l'échangeur autoroutier en lui faisant englober l'actuel giratoire dit « de la planche à voile » (N4-N25). Concrètement, ce vaste chantier consistera à :

- Remplacer l'actuel rond-point de Corroy-le-Grand (N4-N25) par un **carrefour dit « en diamant »** qui permettra une meilleure intégration des différents flux. Ce type d'aménagement est particulièrement adapté pour faciliter la connexion de la N4 aux axes structurants (E411/A4 et N25). Il comprendra **1 double trémie** sous les voies de la N4 et un système de feux en surface ;
- Réaliser **1 trémie** en sortie de l'autoroute E411/A4 en venant de Bruxelles pour connecter directement l'échangeur en diamant ;
- Adoucir, pour davantage de sécurité, le tracé de la bretelle connectant le « diamant » vers l'E411/A4 en direction de Namur ;
- Réhabiliter le **pont de l'échangeur** surplombant l'E411/A4 (étanchéité, tablier, trottoir) et à y intégrer une piste cyclable bidirectionnelle ;
- Réaménager, sécuriser et compléter les **liaisons cyclables** entre Mont-Saint-Guibert, la N4 et Corroy-le-Grand. D'est en ouest, une piste bidirectionnelle sera créée, du nord au sud, les pistes resteront unidirectionnelles ;
- Profiter de la présence de ce nœud (auto)routier pour y créer un **parking de covoiturage** d'environ 140 places ;
- Réaliser des **aménagements paysagers** : alignements d'arbres au sud de la N25a, arbres et végétations implantés au niveau du parking de covoiturage, intégration paysagère de la double trémie.

Télécharger via ce [lien](#) le plan des réalisations.





LE PREMIER « DIAMANT » DE WALLONIE

Ce type d'aménagement doit son nom à sa forme en losange et est particulièrement adapté aux configurations qui présentent des « tourne-à-

gauche » à faciliter, lorsqu'un carrefour comprend un axe majeur que de nombreux usagers veulent connecter.

Grâce à une double trémie et au système de carrefours à feux synchronisés en surface, cette infrastructure permet de fluidifier la circulation.

Les phases de ces feux seront réglées en fonction du trafic préenregistré, en fonction du moment de la journée. Des priorisations seront également possibles en fonction du type de véhicule en approche (bus, vélo).

Visionnez via ce [lien](#) une vidéo explicative

PHASAGE ET MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Le chantier se tiendra globalement de **septembre 2023 jusqu'au printemps 2026** et sera découpé en **3 zones géographiques** avec **3 phases principales**.

Les 3 zones sont :

- La zone « diamant » (carrefour N4-N25) ;
- La liaison (N25a) entre le « diamant » et l'autoroute E411/A4 ;
- La zone de l'échangeur actuel de l'autoroute E411/A4.

Dans ces 3 zones, les phases de plusieurs mois se succéderont globalement de la manière suivante :

- élargissement côté sud ;
- travaux au centre ;
- finitions au nord.

! PRINCIPES DE MOBILITE A RETENIR !

Afin d'assurer un maximum de fluidité pendant les interventions, il a été imposé à l'entreprise de conserver **2 voies de circulation sur la N25a, depuis l'E411/A4 en direction du carrefour N4-N25**. Ces bandes seront déplacées au gré du chantier, avec une vitesse maximale qui y sera limitée à 50 km/h.

Dans l'autre sens, une voie sera maintenue pour accéder à l'autoroute.

Pour assurer une mobilité optimale, les usagers **venant de la N25 depuis Nivelles et souhaitant rejoindre Bruxelles** sont invités à **suivre la N238** et à gagner l'autoroute E411/A4 à l'échangeur n°6 « Wavre ».

Tous les mouvements resteront possibles au niveau du carrefour N4-N25 grâce à des aménagements mis en place en fonction des phases rencontrées.

Les usagers en provenance de l'E411/A4 depuis Bruxelles ne pourront plus virer à gauche vers Corroy-le-Grand pour des raisons de sécurité. Ils seront invités à effectuer demi-tour au carrefour N4-N25.

Concernant la rue Granbonpré, elle sera mise à sens unique vers le Parc scientifique et ne sera accessible que depuis l'autoroute E411/A4 - Corroy.

La circulation des cyclistes sera maintenue le long de la N4 (axe nord-sud) et adaptée en fonction de l'avancement du chantier. Pour la liaison est-ouest (N25a) qui ne possède actuellement aucun aménagement cyclable des déviations seront proposées pour rejoindre Louvain-la-Neuve ou Corbais.

DU 4 SEPTEMBRE 2023 AU PRINTEMPS 2024

- Dès le 4 septembre, placement de la signalisation au niveau de la liaison (N25a) entre le « diamant » et l'autoroute E411/A4 :

Le travail se concentrera au nord au niveau des impétrants, au sud au niveau des terrassements (pour y basculer le trafic lors des phases suivantes).

2 voies seront maintenues de l'autoroute vers le carrefour N4-N25 et 1 voie dans l'autre sens (suppression de la voie de parking et du tourne-à-gauche vers rue Granbonpré depuis carrefour N4-N25). La vitesse maximale y sera limitée à 50 km/h.

- Au niveau de la zone « diamant » (carrefour N4-N25) :

A partir du mois d'octobre, seuls des impacts ponctuels au sud du carrefour seront à noter sur les bypass lors des connexions des nouvelles bretelles.

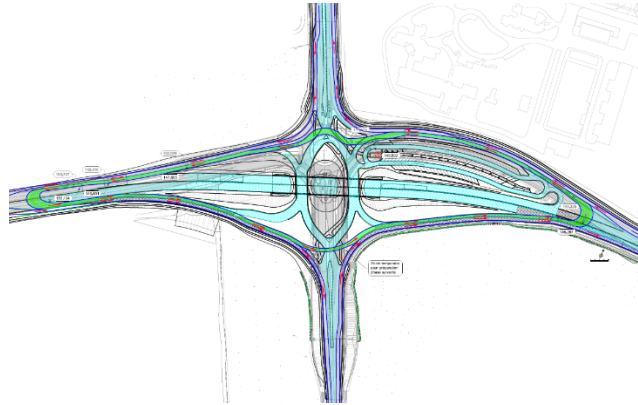
- Au niveau de la zone de l'échangeur actuel de l'autoroute E411/A4 :

A partir du mois d'octobre, terrassements de la nouvelle courbure de la bretelle connectant le carrefour N4-N25 à l'E411/A4 vers Namur (circulation maintenue dans l'actuelle bretelle).

DU PRINTEMPS 2024 AU PRINTEMPS 2025

Les élargissements côté sud auront été réalisés et permettront d'y basculer le trafic.

Au niveau du carrefour N4-N25, la circulation s'effectuera avec un système de giratoire, sans céder le passage.



La trémie depuis l'E411/A4 en provenance de Bruxelles sera en cours de réalisation.

Début de la réhabilitation du pont de l'échangeur, le travail s'effectuera par demie-voirie, permettant de maintenir le trafic.

DU PRINTEMPS 2025 A PRINTEMPS 2026

Ouverture de la double trémie au printemps 2025 et poursuite du travail au nord.

ACTEURS ET BUDGET

Ce chantier représente un budget de €24 millions HTVA financé par :

- la SOFICO, maître d'ouvrage, pour un montant de €21 millions HTVA ;
- l'in BW, pour un montant de €3 millions HTVA (aménagement bordant et connectant le Parc scientifique).

Il sera réalisé en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : le SPW Mobilité et Infrastructures, maître d'œuvre.

C'est la société TRBA qui a été désignée par marché public pour l'exécution de ces travaux.

Contacts médias :

- Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | heloise.winandy@sofico.org
- Raphaël LATEUR | Chargé de Communication in BW | +32 473 81 77 24 | rlateur@inbw.be